



ASNIÈRES-SUR-OISE  
*entre Nature et Histoire*

N° 135  
Juin 2023

# L'Actu

**Nouveau !**

**Inscriptions dématérialisées à l'accueil  
de loisirs et aux services périscolaires**

Campagne de marquage au sol et  
retour de la priorité à droite

p. 3

Méfiez-vous  
des frelons asiatiques

p. 4

Cinéma en plein air le 16 juin :  
le Sens de la fête

p. 8

## Le mot du Maire



Les facilités qu'offre internet allègent considérablement notre quotidien et je me réjouis que bon nombre d'Asniérois puissent bénéficier de services en ligne évolutifs sur le site de la commune. En effet, de plus en plus performants et étendus, ils leur permettent de façon ergonomique et simple de gagner du temps et en confort de vie.

Prendre un rendez-vous pour établir des documents d'identité, télécharger des formulaires comme pour signaler son absence estivale à la gendarmerie, s'identifier en cas de besoin auprès du CCAS, inscrire ses enfants à l'accueil de loisirs ou à des prestations périscolaires, découvrir la richesse des offres culturelles de l'été, ou encore tout simplement en communiquant avec l'équipe municipale... Tout est quasiment désormais possible et accessible de chez soi. Du moins, pour ceux qui ont l'usage de cet outil. Nous devons également rester attentifs à ceux qui n'en ont pas la maîtrise et les accompagner comme il se doit. Si ces espaces virtuels sont non seu-

lement devenus incontournables, ils ne peuvent en rien remplacer les liens directs qui nous unissent et nous réunissent. Ils sont le socle même de cette qualité de vie tant appréciée à Asnières-sur-Oise. Le plaisir d'échanger le dimanche au marché ou à une terrasse de café sur la place de l'église, de participer à la kermesse du village, d'assister à un match de foot, de troquer à Grati'Foire, de visionner ensemble *Le Sens de la fête* en plein air, de se promener sereinement sur les bords de l'Oise ou de se ressourcer dans la nature environnante... Rien ne peut remplacer la vie au grand air et encore moins un écran !

Je me félicite également du dynamisme des associations asniéroises qui œuvrent sans cesse pour stimuler ces relations humaines dont nous avons tant besoin. Par leur engagement et leur sens du dévouement, leurs passions communicatives et leur manière de les transmettre, elles colorent aussi la vie du village.

Ainsi juin est-il le mois de toutes les couleurs, celles des aquarelles, de la fête, des fleurs et des sourires qui s'épanouissent. Comme un avant-goût d'été que j'aurai plaisir à savourer avec vous !

Eric Therry  
Maire d'Asnières-sur-Oise

## Rue du Four : point sur la situation

La situation s'étant dernièrement aggravée, la rue du Four a été fermée à la circulation. Ce dossier est complexe car il concerne les domaines privé et public. Il est impossible de combler le trou formé dans la voirie (domaine public) sans conséquence pour les ouvrages sous le domaine privé. Il a donc été nécessaire d'établir un protocole avant toute action. Suite à l'adoption par l'équipe majoritaire lors du Conseil municipal du 11 mai de ce protocole d'accord permettant la réalisation des travaux rue du Four, l'ingénieur du bureau d'études s'est rendu sur place le 1<sup>er</sup> juin afin de déterminer précisément les travaux à effectuer pour rétablir à l'identique la cave qui se trouve sous la chaussée et la route. Suite à cette visite technique qui termine la phase d'études entamée depuis plusieurs mois, une méthodologie de travail sera mise en place avec une entreprise spécialisée dans ce type d'ouvrage complexe qui nécessite une infrastructure très technique. La superstructure sera ensuite réalisée par une autre société.

Nous espérons que les entreprises pourront réaliser les travaux au plus vite afin de rouvrir la rue à la circulation, et permettre aux riverains de retrouver la jouissance de leurs biens en toute sécurité.

## Maison surveillée, vacances tranquilles !

Les vacances d'été approchant à grands pas, avez-vous pensé à informer la police municipale ou la gendarmerie de votre absence ? Celle-ci renforce ses patrouilles autour de votre domicile et vous alerte en cas d'anomalie. Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de télécharger le formulaire disponible sur le site de la ville, de le remplir et de le renvoyer par mail au moins deux jours avant votre départ à [police@aso95.fr](mailto:police@aso95.fr). Il sera ensuite transmis à la brigade de gendarmerie.

## Concours des villages fleuris Asnières-sur-Oise vous fait une fleur ?

Notre commune se porte candidate au concours des Villes et villages fleuris. Afin que notre environnement et notre cadre de vie soient reconnus comme ils le méritent, participez vous aussi à l'embellissement de notre village en fleurissant vos jardins, balcons, allées, etc. Pensez également à nettoyer les bordures de trottoirs, bas de murs, grilles... qui restent de votre responsabilité.

## Plan canicule Personnes fragiles, faites-vous connaître

Afin d'anticiper les fortes chaleurs possibles de cet été, le CCAS organise un contact régulier avec les personnes fragiles et isolées de la commune.



**ALERTE CANICULE**

© Adobe Stock

Inscriptions en ligne sur le site de la commune, rubrique Le CCAS à votre service.

## Des marquages bien (re)marqués

Une campagne d'effacement des marquages au sol inappropriés, tels que les bandes de stop, vient d'être menée.

Dans un deuxième temps, les marquages illisibles utiles ont été refaits pour mieux identifier les passages piétons, les zones bleues et des cheminements piétons ont été rajoutés.

Conformément au Code de la route, la priorité à droite est appliquée sur l'ensemble des rues de la commune, ainsi que la vitesse limitée à 30 km/h.

La commission Sécurité considère que ces mesures imposeront aux conducteurs plus de vigilance et de respect de la limitation.



## La Fête de la musique n'aura pas lieu

Malgré les démarches actives de Sylvie Peslerbe, adjointe au maire en charge des Fêtes et cérémonies, et au vu de la difficulté à trouver des musiciens disponibles ce jour là, la Fête de la musique ne sera pas organisée cette année.

## Inscriptions à l'accueil de loisirs et aux services périscolaires en ligne

L'équipe municipale majoritaire poursuit sa volonté de moderniser les services rendus à la population.

Désormais, les inscriptions périscolaires (garderies, cantine, études et accueil de loisirs) se font en ligne via le portail famille. Le mode d'emploi et la liste des pièces à fournir y sont également précisés. Inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire : impérativement, du 12 juin au 20 août.

Quant aux nouveaux résidents à Asnières-sur-Oise, ils sont invités à contacter le service Enfance et Jeunesse au 01 30 35 58 98 ou [jeunesse@aso95.fr](mailto:jeunesse@aso95.fr).

## Accueil de loisirs, vive les vacances !

Du 10 au 28 juillet, les jeunes Asniérois de 3 à 14 ans auront de quoi vivre un été dynamique et divertissant. Les animateurs de l'accueil de loisirs leur ont en effet concocté un programme riche et varié : sorties au zoo de Thoiry, à la piscine, à la Mer de Sable, animations thématiques et manuelles autour des indiens et un grand jeu estival.



Les parents ont jusqu'au 23 juin pour compléter et signer le dossier d'inscription disponible sur le site internet de la commune et le

déposer en mairie ou auprès des animateurs.

## Accueil de loisirs fin août : résultats du sondage

Nous avons été sollicités pour une éventuelle ouverture de l'accueil de loisirs fin août. La commission Jeunesse a réalisé un sondage qui a révélé un manque d'intérêt des parents pour cette période.

## Le billet d'Henri Poirier, en charge de l'élaboration de notre PLU (Plan local d'urbanisme)

### Les clôtures

Les clôtures participent à l'environnement, au paysage. Sur notre commune, les clôtures sont très diversifiées : des murs en pierre ou enduits, des grilles, des grillages, des haies végétales... et hélas quelques brise-vue en plastique qui vicient le paysage et, à terme, polluent l'environnement.

Jusqu'à présent, la lenteur judiciaire, du fait d'un trop grand nombre de dossiers, ne nous a pas permis de supprimer ce qu'il faut bien qualifier de verrues anarchiquement posées dans notre cadre de vie.

En matière de clôtures, chacun son style ; certains se cachent derrière de

hauts murs, une grille festonnée, une haie importante... d'autres au contraire offrent à la vue de tous la façade de leur demeure souvent agrémentée d'un espace fleuri.

Le PNR (Parc naturel régional Oise-Pays de France) a édité un livret sur les clôtures. Ce guide est consultable sur le site internet de la commune, rubriques Urbanisme, Plan local d'urbanisme, puis Les cahiers de recommandations architecturales. Tous types de clôtures sont évoqués : le contemporain côtoie le traditionnel, le végétal fait concurrence au minéral.

Ce livret vous apporte les éléments

de réponses techniques pour la mise en œuvre de votre clôture ou sa rénovation. Il vous informe également du rôle d'une clôture dans le paysage urbain. Pensez à le consulter avant tout projet.

Il est rappelé que, sur la commune, les clôtures sont soumises à autorisation, N'hésitez pas à contacter le service Urbanisme.



## N'oubliez pas de sortir votre bac !

À vos agendas : fin juin, le syndicat Tri-Or renouvelle les étiquettes des bacs de tri sélectif. Les mercredis 21 et 28 juin, que votre bac ait un couvercle bleu ou jaune, laissez-le sorti toute la journée jusqu'à 17 h. Les agents de la société Conteneur pourront ainsi y accéder et y coller les nouvelles consignes de tri. Merci de votre coopération !



## Gare aux frelons asiatiques

Si vous découvrez dans votre jardin un nid de frelons asiatiques, surtout, n'y touchez pas ! Pour détruire le nid, faites intervenir un professionnel. La liste des entreprises agréées est disponible sur [fredon.fr/idf/frelon-asiatique](http://fredon.fr/idf/frelon-asiatique).

Précisons que l'installation de pièges n'est pas la bonne solution. En effet, ils attirent et détruisent d'autres insectes pollinisateurs. Le frelon asiatique mesure environ 3 cm, et se reconnaît à sa couleur sombre (thorax et avant de l'abdomen noirs), au bout de l'abdomen orangé et à ses pattes jaunes. Ne vous approchez pas du nid, les frelons asiatiques sont très agressifs, voire mortels en cas d'allergie au venin. De plus, lorsqu'ils se sentent en danger, ils attaquent en grand nombre.



Frelon européen



Frelon asiatique

© Adobe Stock

## Bus de la PMI : prochains passages

Vous êtes enceinte ou vous avez un enfant en bas âge ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du bus de la PMI pour des consultations de puériculture, pédiatriques et de suivi de grossesse sur la commune.

Les prochains passages sont prévus les 15 et 28 juin, puis les 13 et 24 juillet.

Le bus est installé devant l'Espace Josette-Jourde.

Preise de rendez-vous au 06 31 02 09 21.



## À la découverte de notre patrimoine

Le PNR Oise-Pays de France propose des sorties guidées et gratuites à la découverte de la faune, du patrimoine historique, de châteaux, de jardins... qui font la richesse de notre région.

Scannez le code QR pour accéder aux sorties.



## Où se trouve Sophie la girafe ?

Dans L'Actu de mai, je me cachais dans les plantes du jardin de l'abbaye de Royaumont en page 5.

Et pour ce numéro, je suis toujours bien cachée.

À vous de jouer !



## Des permanences à votre service

- Bus du CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) : lundi 26 juin, place de l'Église. Prise de rendez-vous au : 06 43 60 03 32 ou par mail [cias@c3pf.fr](mailto:cias@c3pf.fr).

- Architecte des bâtiments de France (ABF) : mercredi 28 juin, de 9 h 30 à 12 h 30, en mairie de Viarmes. Prise de rendez-vous au : 01 73 24 45 18.

- CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) : jeudi 22 juin, de 14 h à 17 h, en mairie de Viarmes. Prise de rendez-vous au : 01 73 24 45 18.

## Des musées numériques à portée de clics

Pour ceux qui n'ont pu vivre l'expérience de la réalité virtuelle, la Micro-Folie de la C3PF est encore présente pour le grand public à l'Espace Josette-Jourde le samedi 17 juin. Immergez-vous dans les collections nationales des plus grands musées, visitez les rues de Pompéi mais aussi les plus belles résidences royales européennes, ou plongez encore dans les fonds marins. Une expérience immersive à ne pas manquer ! Samedi 17 juin de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30. Entrée gratuite.

Plus d'infos : 01 34 71 21 20 ou [microfolie@c3pf.fr](mailto:microfolie@c3pf.fr).



SAMEDI 10 & 17 JUIN 2023  
10H - 12H30 & 14H - 17H30  
ESPACE JOSETTE JOURDE  
ASNIÈRES-SUR-OISE



## Séjour en Italie de huit enfants asniérois

Pour répondre à une invitation de nos amis italiens, un groupe d'enfants et trois adultes accompagnateurs s'est rendu du 24 au 28 avril à Cutigliano. Un accueil très chaleureux les attendait sur place, dans les rues de la ville, par les familles d'accueil, par le maire... Au programme : parc aventure de la Doganaccia, visite de l'observatoire astronomique Pian dei Termini, parc de loisirs, fabrication de fromages, escapade à Pise et sa fameuse tour penchée... Un grand merci aux familles d'accueil et à tous nos amis de Cutigliano pour leur exceptionnel investissement dans cet inoubliable séjour



## Grati'foire Des échanges gagnant-gagnant

Livres, accessoires, vêtements, objets divers... déposez et prenez ce que vous voulez ! L'association En Tête la planète ! organise une Grati'foire le dimanche 18 juin au matin sur la place de l'Église.



## Un spectacle de fin d'année coloré et joyeux

Les élèves de l'école de danse Sports et Loisirs d'Asnières-sur-Oise ont le plaisir de vous présenter leur spectacle, qui aura lieu les 30 juin, 1<sup>er</sup> et 2 juillet à l'Espace Josette-Jourde. De la joie et de la couleur vous attendent.



## Commémoration du 18 juin 1940

La cérémonie se déroulera le dimanche 18 juin en deux temps. Elle débutera à 10 h 30 au monument aux morts de Baillon. Elle se poursuivra à 11 h au monument aux morts rue d'Aval-Eau.

## Venez soutenir les joueurs de l'OVA

Les week-ends du mois de juin voient se succéder les tournois de foot à l'OVA (Olympique Viarmes Asnières). Venez soutenir notre équipe locale au stade Maspoli à Viarmes. Les adhérents auront plaisir à se retrouver le 1<sup>er</sup> juillet pour la fête du club.

## La nature en tableau

Des membres du Conseil Municipal Jeunes ont participé au concours de créations pour la journée communautaire de l'environnement du 3 juin en réalisant ce tableau végétal.



## Pourquoi pas vous ?

Ceux qui ont déjà participé à une course ont sûrement déjà aperçu les petites mains qui sont chargées de remettre les dossards, de préparer le ravitaillement ou d'orienter les coureurs. Ces personnes sont bénévoles. Bien que dans l'ombre, elles font vivre la plupart des courses, et permettent aux coureurs de pratiquer leur sport dans les meilleures conditions possibles. Pourquoi pas vous ? La première motivation pour être bénévole, c'est de vouloir donner un peu de temps pour les autres sans rien attendre en retour. Le bénévolat sur une course sportive est une manière de vivre le sport différemment, et de donner l'occasion à des gens qui n'ont pas la possibilité de participer à une course de la vivre par procuration, et cela aux premières loges !

Ambiance garantie sur l'édition de la Carnelloise 2023. N'hésitez pas et laissez vos coordonnées à communication@c3pf.fr.



### Commemoration de l'Armistice du 8-Mai-1945



### Atelier compost par En Tête la planète ! samedi 13 mai



### Sortie au théâtre le 30 avril avec le Club Senior



### Aménagement d'un local à poubelles au cimetière



### 20<sup>e</sup> brocante organisée par Anim'Asnières-Royaumont jeudi 18 mai



### Rassemblement d'autos et motos anciennes par l'Amicale des mécaniques anciennes dimanche 14 mai



### Les macarons de Baillon sur le marché dominical



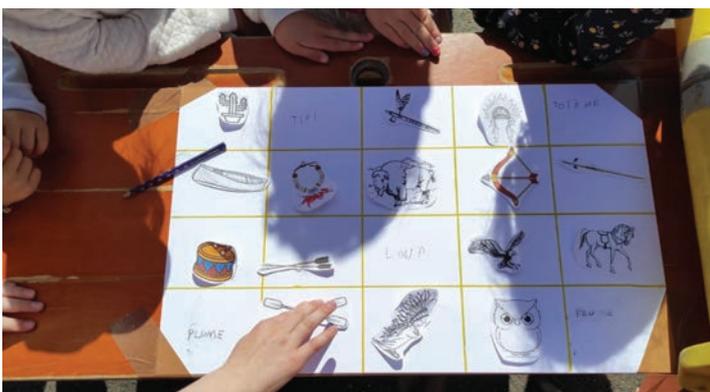
### Festival Rock « Asnières en Scène » du 3 juin



### L'école de danse Sports et Loisirs aux 6<sup>es</sup> Rencontres chorégraphiques de Méry-sur-Oise le 13 mai



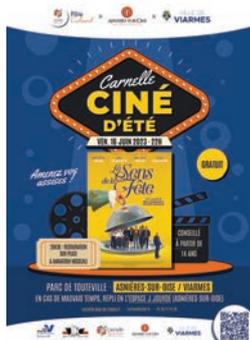
### Grand jeu à l'accueil de loisirs du mercredi, le 31 mai : les Indiens arrivent !



Retrouvez encore plus de photos sur le site internet de la ville, rubrique Retour en images ou en scannant directement le code QR.



## Soirée ciné en plein air



Notez bien dans vos agendas la soirée du vendredi 16 juin pour vous détendre en voyant ou re-voyant ce film jubilatoire qu'est *Le Sens de la fête*.

Pensez à apporter vos assises, des plaids et des vêtements chauds !

Cette projection est proposée dans le cadre de « Ciné d'été Carnelle ». Gratuit pour tous.



### Juin

- 16 : cinéma en plein air au parc de Toutedville

- 17 : Micro-Folie à l'Espace Josette-Jourde

- 17 : kermesse de l'école Blanche de Castille

- 18 : commémoration de l'Appel du 18 juin 1940

- 18 : Grati foire place de l'Église

- 23 : kermesse de l'école du Bois Bonnet

- 30 : spectacle de l'école de danse à l'Espace Josette-Jourde

### Juillet

- 1<sup>er</sup> et 2 : spectacle de l'école de danse à l'Espace Josette-Jourde

- 14 : soirée festive et feu d'artifice au parc de Toutedville

## Un Village Uni

### Groupe minoritaire du conseil municipal



Une photographie de notre commune

Le recensement 2020 offre une analyse socio-économique et démographique de la commune. Voici nos caractéristiques spécifiques pour adapter les projets d'Asnières à nos besoins. ([s/www.insee.fr/statistiques](http://www.insee.fr/statistiques))

2939 Asnériens !

Nous n'étions que 1462 habitants au recensement de 1968. Notre population a doublé depuis : 176% sont Asnériens depuis plus de 30 ans et 33,7% depuis moins de 4 ans.

1181 Ménages :

53% d'entre nous, 462 familles vivent en couple avec enfants. 91 ménages soit 10,4% sont monoparentales, et parmi eux 29 hommes pour 62 femmes. 224 familles ont un enfant, 195 en ont 2, 62 en ont 3 et 10 ont 4 enfants ou plus.

Logements :

La grande majorité d'entre nous, 998 familles vivent en maisons et 199 familles vivent en appartements. 542 maisons comptent 5 pièces minimum, 322 en comptent 4, 200 se composent de 3 pièces, 104 de 2 pièces et 12 d'une pièce. 944 familles sont propriétaires de leur habitation et 207 sont locataires. 40 % des maisons, soit 413, ont été construites entre 1971 et 1990. On compte 96 logements vacants et 60 sont des résidences secondaires et des logements occasionnels.

Scolarisation :

Les 170 enfants de 2 à 5 ans sont scolarisés à hauteur

de 77,5%. 58 % de la population possède un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat, 13,6 % sont sans diplôme et 28,3 % sont titulaires d'un BEPC, CAP, BEP.

Société :

Les actifs représentent 77,2 %. Le taux de chômage de 6,5% est inférieur de 2,5 % à la moyenne du Val-d'Oise. 166 actifs travaillent dans la commune et 1249 ont leur emploi à l'extérieur. On compte 233 entreprises dont 18 créations en 2021. 26% des actifs sont classés cadres, 26,8 % professions intermédiaires, 15,4% employés, 11,1 % ouvriers, 16,7% retraités et 2,6% artisans. Le revenu moyen disponible à Asnières est de 27 150 €, (22 007 € dans le Val-d'Oise). Nos revenus proviennent pour 81,5 % des salaires et traitements et pour 2,5 % des indemnités chômage. 77,40 % d'entre nous vont au travail en voiture, 14,5 % seulement par les transports en commun. 39% des ménages ont une voiture et 54% au moins 2.

## Adoption d'un protocole d'accord rue du Four

### Groupe majoritaire du conseil municipal



En février 2017, une cavité apparaissait à l'entrée de la cour du 18 rue du Four avec un affaissement de la voie publique. Pour fixer les responsabilités sur l'origine du sinistre, entre la commune, SIEC-CAO, Suez et les riverains, la justice

a été saisie qui a désigné des experts. Dans l'attente, la circulation a été limitée pour la sécurité des usagers et une passerelle d'accès aux propriétés privées mise en place. Après six ans d'une procédure loin d'être terminée, la commune s'est rapprochée des riverains. Après

de multiples échanges, un accord a été négocié, sur les modalités d'exécution des travaux nécessaires avant cette décision de justice et sur les indemnités. La commune avancera les fonds pour les travaux, les frais, les indemnités et renoncera auprès des propriétaires à toute poursuite, sans renoncer à poursuivre les délégués, en son nom et en leur nom.

Le 11 mai, le conseil municipal se réunissait pour entériner ce protocole d'accord, autoriser le Maire à le signer et engager les actes. Après un débat houleux avec l'opposition minoritaire, celle-ci a choisi de s'abstenir en s'appuyant, non pas sur le fond de ce protocole qui était la base du débat à avoir, mais sur l'incertitude de l'accord des riverains. Il a été indiqué que ce protocole n'aurait pas été soumis à l'approbation du conseil sans la validation des avocats. Nous ne pouvons que

reprouver un comportement irresponsable vis-à-vis de la sécurité publique, peu respectueux d'administrés dans la détresse et qui s'appuie sur des « j'ai entendu dire ». Il s'impose aux élus de faire avancer les dossiers dans lesquels ils doivent s'investir et d'informer au plus vite le conseil de faits qui ralentiraient son action, sans attendre qu'il soit réuni. Surtout, pour un sujet de sécurité où des administrés se voient privés de la jouissance de l'accès à leurs biens. Cette situation, héritée du passé dont la nouvelle majorité s'est attelée à résoudre dès son élection n'a que trop duré et la politique « politicienne » ne mène à rien... Ces travaux, études, frais de procédure s'élèveront à des montants importants. La commune soucieuse de l'utilisation des deniers publics, agit en toute connaissance de cause : celle des Asnériens.